



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

A une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 27 juillet 2017 à 18h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents son honneur le maire, Yves Baillargeon, mesdames les conseillères Lucie Robillard Barbeau, France Robillard Pariseau, Corina Lupu, Françoise Tassé, messieurs les conseillers René Pelletier et David Estall formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, oma, directeur général et secrétaire-trésorier également présent agit comme greffier.

Ouverture de la séance extraordinaire du 27 juillet 2017

Monsieur le maire Yves Baillargeon, ouvre la séance extraordinaire à 18h00 après constatation du quorum.

2017-07-2030 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 1

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Réception avis de convocation – séance extraordinaire ;
3. Achat de camion ;
4. Corridor aérobique segment de 400 mètres à partir de la 364 – offre de service pour la préparation des plans et devis ainsi que le cahier des charges et documents d'appel d'offres ;
5. Résolution – demande d'offre de services pour la préparation des plans et devis pour le segment de 900 mètres du projet chemin Tassé ;
6. Ajout de trois partitions au système d'alarme ;
7. Branchement du système de chauffage au troisième étage ;
8. Embauche d'une personne pour le contrôle du myriophylle ;
9. Entente inter municipal avec la municipalité de Montcalm – bateau ;
10. Achat et installation d'une porte pour le local du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes ;
11. Peinturer le Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes et les passages pour un maximum de 3000.00 \$;
12. Achat de murs amovibles ;
13. Période de questions ;
14. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 27 juillet 2017 ;

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 27e jour de juillet 2017

Il est proposé par madame Corina Lupu, et appuyé par monsieur David Estall et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 juillet 2017 tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

De retrancher le point 8 de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 juillet 2017.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE -2

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 27 juillet à 18h00, conformément au code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 21 juillet 2017. Un avis public a aussi été affiché le 21 juillet 2017.

2017-07-2031 - ACHAT DE CAMION -3

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions:
Ventes Ford Elite (1978) Inc 38 682.19
St-Jérôme Chevrolet Buick GMC 37 760.12 \$;

CONSIDÉRANT QUE St-Jérôme Chevrolet Buick GMC ne pouvait fournir le camion tel que décrit dans sa soumission ;

CONSIDÉRANT QUE Ventes Ford Elite (1978) Inc pouvait fournir le camion tel que décrit dans sa soumission seulement avec le modèle 2018;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, et appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu d'annuler la résolution numéro 2017-07-2018 et de retourner en appel d'offres pour l'achat d'un camion avec le cahier des charges numéro 2017-02.

D'autoriser le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à l'achat du camion.

D'affecter le fonds de roulement de cette dépense pour une période de cinq ans.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2032 - CORRIDOR AÉROBIQUE SEGMENT DE 400 MÈTRES À PARTIR DE LA 364 – OFFRE DE SERVICE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LE CAHIER DES CHARGES ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES – 4

ATTENDU QUE l'offre de service de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** concerne un mandat d'assistance en ingénierie pour le corridor aérobie segment de 400 mètres à partir de la 364 ;



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 4614-SPECIAL

Procès-verbaux de la Municipalité

ATTENDU QUE l'offre de service de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** est pour la préparation des plans et devis, cahier des charges et documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QUE l'offre de services est d'un montant total de 20 800.00 \$ plus taxes \$;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier, appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** pour les services d'ingénierie pour le projet ci-haut mentionné.

QUE le directeur général, monsieur Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux projets ci-haut mentionnés pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2033 - RÉSOLUTION – DEMANDE D'OFFRE DE SERVICES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE SEGMENT DE 900 MÈTRES DU PROJET CHEMIN TASSÉ -5

CONSIDÉRANT le besoin plans et devis pour le dernier segment de 900 mètres du projet Tassé ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'aller en appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de René Pelletier, appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu, d'aller en appel d'offres pour plans et devis pour le dernier segment de 900 mètres du projet Tassé.

QUE le directeur général, monsieur Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux projets ci-haut mentionnés pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité
2017-07-2034 - AJOUT DE TROIS PARTITIONS AU SYSTÈME D'ALARME - 6
de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU QUE le conseil souhaite sécuriser l'hôtel de ville ;

ATTENDU QUE les archives et le hall d'exposition n'ont pas de claviers pour le système d'alarme ;

ATTENDU QU'il est préférable de faire des partitions au système d'alarme et d'ajouter les partitions suivantes : archives, hall d'exposition et fournaise ;

ATTENDU QUE l'entreprise MONALARME a déposé une soumission au montant de 1 500.00 \$ plus taxes (approximatif) avec frais de partition annuelle de 250.00 \$ plus taxes ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de l'entreprise MONALARME pour un montant maximum de 2 000.00 \$ pour faire des partitions au système d'alarme et d'ajouter les partitions suivantes : archives, hall d'exposition et fournaise.

QUE le directeur général, monsieur Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux projets ci-haut mentionnés pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2035 - BRANCHEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU
TROISIÈME ÉTAGE - 7

CONSIDÉRANT QUE le hall d'exposition sera au troisième étage de l'hôtel de ville et sera ouvert toute l'année ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par madame Corina Lupu, il est unanimement résolu, d'autoriser une dépense d'un maximum de 1500.00 \$, plus taxes pour le rebranchement du chauffage au troisième étage à l'hôtel de ville.

QUE le directeur général, monsieur Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux projets ci-haut mentionnés pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité
EMBAUCHE D'UNE PERSONNE POUR LE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE – 8
de Lac-des-Seize-Îles

Le point 8 a été retranché de l'ordre du jour.

2017-07-2036 - ENTENTE INTER MUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE MONTCALM – BATEAU – 9

CONSIDÉRANT QUE les municipalités concernées se sont prévalues des articles 569 et suivant du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente relative à des prêts d'équipements lors de mesures d'urgence ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par madame Corina Lupu, il est unanimement résolu, de conclure une entente inter municipale de services relative à des prêts d'équipements lors de mesure d'urgence suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-quatre mois (24) à compter du 1er août 2017 et que l'entente se renouvellera automatiquement par période successive d'un (1) an.

D'AUTORISER le maire, monsieur Yves Baillargeon et le directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

DE VERSER ladite entente aux archives de la Municipalité.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2037 - ACHAT ET INSTALLATION D'UNE PORTE POUR LE LOCAL DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES – 10

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a appuyé par résolution (2017-03-1055) la création et la mise sur pied du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL au mois de mars ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu, d'autoriser l'achat et l'installation d'une porte coupe-feu pour l'entrée du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL pour un montant maximum de 4000.00 \$ plus taxes.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2038 - PEINTURER LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES ET LES PASSAGES POUR UN MAXIMUM DE 3000.00 \$ - 11

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a appuyé par résolution (2017-03-1055) la création et la mise sur pied du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL au mois de mars ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu, d'autoriser la dépense d'un montant maximum de 3000.00 \$, plus taxes pour peindre le local du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL et les passages du troisième étage de l'hôtel de ville.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2039 - ACHAT DE MURS AMOVIBLES - 12

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a appuyé par résolution (2017-03-1055) la création et la mise sur pied du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL au mois de mars ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de France Robillard Pariseau, appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu, d'autoriser l'achat de murs amovibles pour un montant maximum de 1500.00 \$, plus taxes pour le local du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

Période de questions – 13

La période de questions a duré environ 0 minutes.

Aucune question.

2017-07-2040 - Clôture et levée de la séance extraordinaire du 27 juillet 2017

Il est proposé par madame Françoise Tassé, appuyé par madame Corina Lupu et résolu unanimement par les membres présents du conseil de clôturer la séance extraordinaire du 27 juillet 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance extraordinaire du 27 juillet 2017 à 18h29.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Yves Baillargeon
Maire